

## Érasme et la mort

Léon-E. Halkin

### Résumé

Érasme de Rotterdam (1469-1536) a pratiqué durant toute sa vie la méditation de la mort. Plusieurs de ses œuvres en sont profondément marquées. Son *De praeparatione ad mortem*, composé dans la tradition des *artes moriendi*, annonce et préfigure ce que sera sa propre mort. « Celui qui a bien vécu ne peut avoir une mauvaise mort » avait-il dit. Il précise que les derniers sacrements, aussi respectables qu'ils soient, ne sont pas indispensables au chrétien qui n'a pas de fautes graves à se reprocher. L'absence d'un prêtre à son chevet lors de ses derniers instants ne fait pas de lui un « chrétien sans Eglise ». En demeurant fidèle jusqu'à la mort à la ligne qu'il s'était tracée, Érasme n'étonne aucun de ceux qui connaissent son anticonformisme, son horreur des cérémonies en même temps que son attachement à l'essentiel.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. Érasme et la mort. In: *Revue de l'histoire des religions*, tome 200, n°3, 1983. pp. 269-291;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhr.1983.4483>

[https://www.persee.fr/doc/rhr\\_0035-1423\\_1983\\_num\\_200\\_3\\_4483](https://www.persee.fr/doc/rhr_0035-1423_1983_num_200_3_4483)

---

Fichier pdf généré le 04/01/2019

## ÉRASME ET LA MORT

*Erasme de Rotterdam (1469-1536) a pratiqué durant toute sa vie la méditation de la mort. Plusieurs de ses œuvres en sont profondément marquées. Son *De praeparatione ad mortem*, composé dans la tradition des *artes moriendi*, annonce et préfigure ce que sera sa propre mort. « Celui qui a bien vécu ne peut avoir une mauvaise mort » avait-il dit. Il précise que les derniers sacrements, aussi respectables qu'ils soient, ne sont pas indispensables au chrétien qui n'a pas de fautes graves à se reprocher.*

*L'absence d'un prêtre à son chevet lors de ses derniers instants ne fait pas de lui un « chrétien sans Eglise ». En demeurant fidèle jusqu'à la mort à la ligne qu'il s'était tracée, Erasme n'étonne aucun de ceux qui connaissent son anticonformisme, son horreur des cérémonies en même temps que son attachement à l'essentiel.*

En octobre 1518, Erasme écrit à son ami Beatus Rhenanus : « Jadis, quand j'étais jeune, il m'en souvient, le nom seul de la mort me remplissait d'effroi. Avec la vieillesse, j'ai au moins gagné de ne plus craindre la mort et de ne pas mesurer le bonheur de l'homme au nombre de ses années. J'ai passé

*Revue de l'Histoire des Religions*, cc-3/1983

cinquante ans. Bien peu d'hommes parviennent à cet âge. Je n'ai donc pas le droit de me plaindre d'avoir trop peu vécu »<sup>1</sup>.

Erasme se croit vieux — depuis longtemps<sup>2</sup> — et il a encore dix-huit années à vivre ! Il est vrai que la méditation de la mort l'a occupé durant toute son existence avec, au fil des ans, plus de détachement sinon plus de sérénité. Peu à peu s'est estompée la vision affreuse de ses parents, victimes de la peste, alors que leur fils était à peine sorti de l'enfance<sup>3</sup>. L'éducation chrétienne d'Erasme lui a inculqué le sens de la mort, passage difficile vers une éternité bienheureuse. La lettre citée plus haut lui donne l'occasion de dire avec force que, malgré ses souffrances et ses appréhensions, sa foi n'a point vacillé : « Tout mon espoir résidait dans le Christ seul ; je ne lui adressais pas d'autre prière que de m'accorder ce qu'il jugerait le plus favorable à mon salut »<sup>4</sup>.

Dans les pages qui suivent, nous analyserons les sentiments d'Erasme sur la mort. Nous l'observerons à la fin de sa vie et dans les circonstances controversées de sa propre mort. Nous nous demanderons s'il existe une continuité entre le discours d'Erasme sur la mort et son comportement devant la mort ou, au contraire, si ces propos trahissent un théoricien indifférent à tout engagement personnel.

Erasme sera notre guide au long de cette enquête. Nous suivrons le cheminement de sa pensée à travers ses livres et ses lettres. Nous l'entendrons prier et nous recueillerons ses *ultima verba*.

1. Allen, *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, t. 3, p. 401, p. 267-272 (n° 867).

2. Le 1<sup>er</sup> avril 1506, Erasme écrit à Servais Roger qu'il a décidé de s'appliquer à la méditation de la mort ; en effet, sa santé est mauvaise et lui fait craindre le pire. Cf. Allen, *Opus*, t. 1, p. 421, l. 6-18 (n° 189). Onze ans plus tard, le 21 décembre 1517, il écrit à Richard Pace : « J'en suis au dernier acte de ma pièce. » Cf. Allen, *Opus*, t. 3, p. 171, l. 21 (n° 742).

3. R. DeMolen, Erasmus as adolescent, dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 38, p. 12, Genève, 1976 ; R. H. Bainton, *Erasmus of Christendom*, p. 17, New York, 1969. Sur le sens de la *meditatio mortis*, voir M. A. Screech, *Ecstasy and the Praise of Folly*, p. 81-83, Londres, 1980.

4. Allen, *Opus*, t. 3, p. 401, l. 265-267 (n° 867).

\* \* \*

Les écrits d'Erasme sur la mort sont nombreux. Certains méritent une attention particulière : la *Declamatio de morte*, l'*Epistola de morte*, les *Colloquia* et enfin le *De praeparatione ad mortem*. En outre, nous retiendrons quelques écrits mineurs sur le même sujet : lettres de condoléances<sup>5</sup>, prières<sup>6</sup>, épitaphes<sup>7</sup>, adages<sup>8</sup>. Enfin, il convient d'interroger aussi d'autres œuvres d'Erasme, en prose et en vers, qui traitent occasionnellement de la mort.

Erasme a vingt ans et il est moine à Steyn lorsqu'il compose sur les fins dernières un poème dont les premiers mots rappellent le *Dies irae* : *Mortis amara dies, metuendi iudicis ira*<sup>9</sup>. Un peu plus tard, il commence la rédaction de ses *Antibarbari*, qu'il ne publiera qu'en 1520. Il y cite avec éloges le conseil d'un philosophe inconnu : « Vis comme si tu devais mourir demain, travaille comme si tu pouvais vivre à jamais. » Erasme fait sien ce précepte car il veut mourir la plume à la main. « La mort me saisira : puisse-t-elle me surprendre au travail plutôt qu'au repos »<sup>10</sup>.

Dans le *De contemptu mundi*, dont la première rédaction date aussi de la jeunesse d'Erasme, nous trouvons un cha-

5. Allen, *Opus*, t. 3, p. 145 (n° 715) ; t. 5, p. 237 (n° 1347) ; t. 7, p. 225 (n° 1900). *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami* (= ASD), t. 1-2 (Ed. J.-Cl. Margolin), p. 432 et 441 (*De conscribendis epistolis*).

6. *Erasmi Roterodami opera omnia* (= LB), t. 5, col. 1203 B-D, 1207 B-C (*Precationes*, 1535).

7. Nous en connaissons plus de vingt. Cf. C. Reedijk, *The poems of Desiderius Erasmus, passim*, Leyde, 1956.

8. Plusieurs sur la vieillesse et la mort. Je citerai *Homo bulla*, dans LB, t. 2, col. 500 A. Cf. H.-D. Saffrey, *Homo bulla*, dans les *Mélanges patristiques... Daniélou*, p. 538 s., Paris, 1972. Voir aussi l'adage *Mors omnibus communis*, dans LB, t. 2, col. 923 B.

9. C. Reedijk, *op. cit.*, p. 173.

10. ASD, t. I-1 (Ed. K. Kumaniecki), p. 98, l. 17-18 : « Sic vive tanquam cras moriturus, sic stude quasi semper victurus. Occupabit mors, sed malo occupet studentem quam cessantem. » On trouve la même idée dans une lettre de 1529 à Charles Utenhove : Allen, *Opus*, t. 8, p. 268, l. 193-194 (n° 2209). Sans doute, Erasme a-t-il lu alors le chapitre *De meditatione mortis* de l'*Imitation de Jésus-Christ* (I, 23), mais il n'en cite aucun passage.

pitre sur la fatalité de la mort, fortement inspiré par le *De senectute* de Cicéron<sup>11</sup>.

L'*Enchiridion militis christiani*, en 1504, affirme que la mort de l'âme est plus redoutable que celle du corps<sup>12</sup>. Erasme y cite Socrate qui enseigne dans le *Phédon* que la philosophie n'est rien d'autre qu'une méditation de la mort<sup>13</sup>. En passant, Erasme dénonce l'illusion de l'agonisant qui se croit sauvé parce qu'il sera enseveli dans la bure franciscaine. « D'avoir, une fois mort, le même vêtement que saint François ne te profitera en rien si, vivant, tu n'as pas agi comme saint François »<sup>14</sup>.

Il va plus loin en conjurant son lecteur d'examiner sa conscience, sans être dupe de soi : « Tu pries Dieu pour qu'une mort soudaine ne te surprenne pas, mais tu ne pries pas pour qu'il t'accorde un esprit meilleur, afin que la mort te trouve prêt. Tu ne songes pas à changer de vie, et pourtant tu demandes à Dieu de ne pas mourir. Quel est donc ton but quand tu fais cette prière ? Evidemment d'être en mesure de pécher le plus longtemps possible. Tu pries pour être riche et tu ne sais pas user des richesses : n'est-ce pas prier alors pour ta propre perte ? Tu pries pour être en bonne santé et tu abuses de ta santé : ta piété en ce cas n'est-elle pas impiété »<sup>15</sup> ?

Erasme écrit, lui aussi, un *De senectute*, mais son inspi-

11. Le *De contemptu* est édité en 1521. Cf. ASD, t. V-1 (Ed. S. Dresden), p. 52-56. S. Cavazza, La formazione culturale di Erasmo, dans *La Cultura*, t. 13, p. 38, Rome, 1975. Rappelons qu'Erasme sera l'éditeur du *De senectute*. Il en dira grand bien dans le colloque *Convivium religiosum*. Cf. ASD, t. I-3 (Ed. L.-E. Halkin, F. Bierlaire et R. Hoven), p. 252, l. 631-645.

12. L'*Enchiridion* est de 1504 n. st. — *Desiderius Erasmus ausgewählte Werke* (Ed. H. Holborn), p. 26, Munich, 1933. Erasme répétera volontiers cette affirmation.

13. *Enchiridion* (Ed. Holborn), p. 45. Cette idée reparait sous une forme assez semblable dans l'*Encomium Moriae* : ASD, t. IV-3 (Ed. Cl. H. Miller), p. 190, l. 161-163. Dans une lettre de 1525 à Pirckheimer, Erasme écrit : « Si Platoni credimus, nihil est aliud philosophia quam mortis meditatio. » Cf. Allen, *Opus*, t. 6, p. 48, l. 137-138 (n° 1558). Voir aussi ASD, t. V-1, p. 342, l. 77-78.

14. *Enchiridion*, p. 74. Cf. E.-W. Kohls, *Meditatio mortis* chez Pétrarque et Erasme, dans *Colloquia Erasmi Turonensis*, t. 1, p. 303-311, Paris, 1972. Ce trait reviendra souvent sous sa plume.

15. *Enchiridion*, p. 66. Traduction A. J. Festugière, *Erasme. Enchiridion militis christiani*, p. 140, Paris, 1971.

ration est toute personnelle. Le poème qu'il a ainsi intitulé, en 1506, est une élévation spirituelle consacrée aux sacrifices que la vieillesse lui impose dans l'attente de la mort. Le ton est grave et la sincérité de l'auteur émouvante<sup>16</sup>.

Tout autre est l'accent de l'*Encomium Moriae* de 1511. La Folie montre du doigt « ceux qui, de leur vivant, règlent si minutieusement leurs obsèques qu'ils fixent le nombre des cierges, des chapes noires, des chantres et des pleureurs, comme si la pompe des funérailles devait rejaillir jusqu'à eux et comme si les morts avaient honte d'un enterrement modeste »<sup>17</sup>. La mort des saints est bien différente, puisque ces fous sages vont jusqu'à l'appeler de leurs vœux comme une promesse de résurrection<sup>18</sup>.

La *Declamatio de morte* (1517) est une lettre de condoléances et bien davantage. Truffée d'exemples pris dans l'histoire antique ou dans l'Ancien Testament, elle s'appuie sur les enseignements des stoïciens et s'élève jusqu'à la sagesse de l'Évangile. Sa lecture est pourtant fastidieuse, à cause de sa longueur et de son caractère scolaire. L'œuvre n'en a pas moins plu et elle a été souvent reproduite<sup>19</sup>.

L'*Epistola de morte* (1523), adressée au professeur de Louvain, Josse Gaverius, est aussi une lettre de condoléances<sup>20</sup>. Beaucoup plus alerte que la *Declamatio* de 1517, elle abonde en notations dues à l'expérience d'Erasme ou de ses amis.

16. Reedijk, *op. cit.*, p. 280-290. J.-Cl. Margolin, Le chant alpestre d'Erasme, poème sur la vieillesse, dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 27, p. 36-79, Genève, 1965.

17. ASD, t. IV-3, p. 126, l. 23-27. Sur les funérailles « fastueuses jusqu'à la folie » (l'expression est d'Erasme), voir le texte de la *Paraphrase de l'évangile de saint Marc*, cité par J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Erasme*, t. 1, p. 626, Paris, 1981.

18. ASD, t. IV-3, p. 189, l. 151. Cf. G. Chantraine, *Mystère et philosophie du Christ selon Erasme*, p. 212 et n. 309, Namur, 1971.

19. La *Declamatio de morte* paraît d'abord en décembre 1517, à la suite de la *Querela pacis*. Puis elle est insérée dans le *De conscribendis epistolis* de 1522 : ASD, t. I-2, p. 441-455. Minutieuse analyse par J. Chomarat, *op. cit.*, t. 2, p. 958. Voir aussi la *Bibliotheca Belgica* (éd. in-4°), t. 2, p. 972, 987-989.

20. Cette lettre paraît d'abord avec l'*Exomologesis*, en 1524. Cf. Allen, *Opus*, t. 5, p. 237-250 (n° 1347).

Elle est vivante et personnelle, d'un ton simple et percutant.

Trois idées essentielles remplissent les douze pages de la lettre. « Celui qui aura bien vécu ne peut avoir une mauvaise mort »<sup>21</sup>. La mort subite est la plus souhaitable pour celui qui a bien vécu. Enfin — et cette considération procède des deux précédentes — il n'est pas indispensable au salut des mourants pieux et contrits qu'ils reçoivent les derniers sacrements. « Les hommes en général ont la mort inopinée en horreur, à telle enseigne qu'il n'est aucune prière qu'ils adressent plus souvent à Dieu et à ses saints que celle de leur épargner une mort subite et inattendue. Mourir subitement, c'est un sort que se partagent également croyants et incroyants : Hérode, frappé par un ange, périt ; le prêtre Héli, un homme pieux, meurt en tombant de son siège. Ce qu'il faut avoir en horreur, c'est mourir mal, non pas mourir inopinément. A ce sujet, la peur superstitieuse des mortels s'est fabriqué de vains remèdes : l'image de saint Christophe, certaines invocations à la Vierge Mère, quelques formules et certains petits signes qui ne diffèrent point des procédés utilisés par les magiciens<sup>22</sup>. Ces hommes qui ont tellement peur d'une mort subite, comme ils feraient mieux de demander aux puissances célestes une vie honnête ! Qu'y a-t-il de plus insensé que de remettre jusqu'à la mort le redressement d'un genre de vie ? Comme il existe peu de gens que corrige une longue maladie, en supposant qu'elle en corrige tout de même quelques-uns ! [...] Il y a même des hommes qui font savoir à Dieu en propres termes de quelle sorte de mort ils préfèrent mourir et dans combien de mois ils consentent à quitter cette vie. Comme il est plus chrétien de n'avoir d'autres soucis, en attendant la mort, que d'organiser notre vie de telle façon que le jour fatal ne nous surprenne pas à un moment où nous ne serions pas préparés ; enfin laissons ce qui reste à

21. Allen, *Opus*, t. 5, p. 240, l. 95-96.

22. Erasme a horreur de la magie comme de la superstition. Cf. *ASD*, t. V-1, p. 172, l. 806-808 (*Modus orandi Deum*).

faire au jugement de la puissance suprême. Dieu sait ce qui convient le mieux à chacun »<sup>23</sup>.

Cette page bien enlevée associe avec bonheur l'élévation de la pensée et un solide bon sens. Ces deux caractères de la religion d'Erasme, nous les retrouvons dans d'autres passages significatifs de la lettre.

A propos de la confession des mourants, un de ces passages semble annoncer l'attitude d'Erasme devant sa propre mort. « Il n'est personne, j'en conviens, dont il faille désespérer, mais il apprend bien mal le christianisme l'homme qui est incapable de mettre en pratique ce qu'il apprend. Il a recours tardivement au remède de la confession, alors qu'il a déjà l'âme au bord des lèvres. » « Donne-moi, dit-il alors, une véritable contrition et la sincérité dans l'aveu de mes fautes avant la mort. » « Et c'est quelquefois ce que des hommes demandent à sainte Barbe ou à saint Erasme. Au fond, que demandent ces gens-là sinon la permission de vivre mal et la grâce de bien mourir. Ils refusent de haïr le mal qu'ils ont commis, sauf à l'article de la mort ; ils veulent jouir de leurs péchés aussi longtemps qu'ils sont en bonne santé. S'il n'en était pas ainsi, ils diraient, non à sainte Barbe mais au Christ : « Accorde-moi, dès à présent, de détester tous les péchés ; inspire-moi un remords salutaire des fautes commises ; permets que le souvenir des fautes passées demeure amer pour moi ; accorde-moi de pouvoir me confesser lorsque je serai encore bien portant, de me confesser une bonne fois, afin qu'aucune autre confession ne me soit plus nécessaire »<sup>24</sup>.

Un autre passage, après avoir rappelé la mort subite du pieux franciscain Thierry Coelde<sup>25</sup>, répond à ceux qui

23. Allen, *Opus*, t. 5, p. 240, l. 64-76, 89-94. Sur le respect sincère d'Erasme pour les sacrements en général, voir le colloque *Convivium religiosum*, dans *ASD*, t. I-3, p. 255, l. 720-724, 737-739.

24. Allen, *Opus*, t. 5, p. 240, l. 77-88. En 1525, Erasme écrit à Pirkheimer : « Nemo citius discit mori quam subinde moriendo. » Cf. Allen, *Opus*, t. 6, p. 48, l. 141 (n° 1558).

25. Allen, *Opus*, t. 5, p. 240-241, l. 104-117 : Erasme souligne la touchante délicatesse du vieux religieux qui se retire pour ne gêner personne par le spectacle de sa mort. Sur Coelde : B. de Troeyer, *Bio-bibliographia Neerlandica*, t. 1, p. 196, Nieuwkoop, 1969.



déploraient l'absence des cérémonies habituelles de l'Eglise en pareilles circonstances. « Mais, disent-ils, il manque à cette mort les cérémonies, l'eau bénite, le cierge bénit, le chrême, le signe de la croix, la cohue des gens qui crient ou de ceux qui pleurent ! » A ce sujet, je ne dirai pas que tous ces rites n'ont pas d'autre effet, à l'occasion, que celui de renforcer la tristesse de la mort. Je me bornerai à rappeler que c'est en toute simplicité que fut baptisé le célèbre ennuque de la reine Candace. A mon avis, ceux que baptisa l'apôtre Paul ne le furent pas autrement. Notre baptême serait-il plus efficace parce qu'il s'effectue avec un grand cérémonial ? Il est misérable, dit-on, de mourir seul. Mais au mourant, il suffit d'un ange pour transporter au ciel sa pauvre âme libérée »<sup>26</sup>.

Erasmus ne proteste pas moins contre la présence des importuns au chevet des mourants<sup>27</sup>. Il reprendra maintes fois cette critique.

A la fin de sa lettre, n'est-ce pas à lui qu'il pense en exprimant une conviction intime ? « Rien ne me paraît plus sage que de demander au Christ la paix de l'âme, par tous les moyens possibles, grâce à nos prières et à nos bonnes actions, jusqu'au dernier jour de notre vie »<sup>28</sup>.

La mort apparaît souvent dans les *Colloques* d'Erasmus<sup>29</sup>. Le *Convivium religiosum* (1522) fait une allusion péjorative aux cérémonies qui fatiguent le mourant et aux importuns qui l'agacent<sup>30</sup>. Dans le *Naufragium* (1523), le dialogue met en scène des matelots et des passagers aux prises avec la mer démontée. Devant le danger, les promesses les plus

26. Allen, *Opus*, t. 5, p. 241, l. 118-126. Sur les cérémonies qui accompagnent le baptême, voir le *Convivium religiosum*, dans *ASD*, t. I-3, p. 255, l. 727-732.

27. Allen, *Opus*, t. 5, p. 241, l. 126-129.

28. Allen, *Opus*, t. 5, p. 249, l. 378-380.

29. F. Bierlaire, *Les Colloques d'Erasmus*, p. 196-197, Paris, 1978. Chomarat, *op. cit.*, t. 2, p. 880. On rencontre les mêmes idées dans les commentaires des psaumes ; c'est dans l'*Enarratio in Psalmum XXXIII*, que se trouve une belle page sur l'espérance de la résurrection : *LB*, t. 5, col. 413 D-F.

30. *ASD*, t. I-3, p. 255, l. 741-747, et notes correspondantes.

extravagantes fusent de toutes parts. La Vierge et les saints sont appelés au secours ; s'ils sauvent les naufragés, ceux-ci enrichiront leurs sanctuaires<sup>31</sup>. Chacun se prépare à la mort selon son inspiration. Adolphe, qui traduit la pensée d'Erasme, « ne conclut pas de marché avec les saints » et s'adresse au Père, « plus accessible et plus miséricordieux » que ses saints<sup>32</sup>. Pendant que deux prêtres absolvent ceux qui viennent à eux, Adolphe, au milieu du tumulte général, se confesse à Dieu dans un esprit de foi et d'abandon<sup>33</sup>.

Le héros du *Senile colloquium* (1524) s'interroge lui aussi sur la peur de la mort. Il se fait une raison en observant que cette peur ne fera qu'abrégé sa vie. « Je ne me soucie que d'une chose, dit-il, faire le bien et vivre dans la paix »<sup>34</sup>.

Les colloques intitulés *Funus* (1526) et *Exequiae seraphicae* (1531) sont essentiellement consacrés aux funérailles chrétiennes<sup>35</sup>. Certaines de leurs pages caricaturent impitoyablement les moines s'empressant au chevet des malades. « Le chemin vers la mort est plus douloureux que la mort elle-même »<sup>36</sup>. Georges, d'après le *Funus*, meurt comme il a vécu, dans le désordre pompeux des cérémonies. Il sera enterré sous l'habit franciscain<sup>37</sup>, tandis que Corneille se prépare à la mort avec calme et dignité, priant, se faisant lire la Bible, recevant l'extrême-onction et le viatique des mains de son curé, avec lequel il règle l'ordre de ses obsèques. Il ne se confesse pas, car il s'est déjà confessé quelques jours auparavant, et son âme est sans inquiétude<sup>38</sup>. Sa mort, conforme à sa vie, ne peut qu'édifier ses proches.

31. ASD, t. I-3, p. 327-328, l. 71-74, 86-90, 92-103.

32. ASD, t. I-3, p. 329, l. 119-120, 129-130.

33. ASD, t. I-3, p. 329, l. 150-154.

34. ASD, t. I-3, p. 380, l. 157-161.

35. Sur le *Funus*, voir Bierlaire, *Erasme et ses Colloques*, p. 91, Genève, 1977 ; Chomarot, *op. cit.*, t. 2, p. 912. Sur les *Exequiae seraphicae*, Bierlaire, *op. cit.*, p. 108 ; E. Gutmann, *Die Colloquia familiaria...*, p. 114, Bâle, 1968.

36. ASD, t. I-3, p. 538, l. 19.

37. ASD, t. I-3, p. 546, l. 328.

38. ASD, t. I-3, p. 549-551, l. 427-496. Corneille n'a aucun mépris pour le sacrement de pénitence. Cf. ASD, t. I-3, p. 548, l. 386 ; p. 549, l. 429-430. De même, il a le souci de ne pas scandaliser les âmes simples par une austérité exceptionnelle : p. 549, l. 437-439.

Les funérailles « séraphiques », ou franciscaines, sont le lot d'Eusèbe, c'est-à-dire d'Albert Pio, adversaire d'Erasme, enterré, lui aussi, avec l'habit de saint François d'Assise. Eusèbe croit en effet que le Christ a promis que chaque année, au jour de la fête du saint, les âmes des membres et des amis de l'ordre seraient délivrées des flammes du purgatoire<sup>39</sup>. Il n'en faut pas plus au pieux Eusèbe et au non moins pieux Albert Pio pour tenir leur rôle dans cette tragi-comédie dérisoire et pour confier leur sort éternel à ce nouveau sacrement.

L'*Epicureus*, publié en 1533, est le dernier des colloques. Il est, en quelque sorte, la conclusion du recueil, une première synthèse de la pensée érasmiennne sur la vie et sur la mort. Ce colloque est destiné à donner au lecteur une image optimiste du christianisme, cette réalité vivante qu'Erasme rappelle inlassablement aux croyants endormis. Des vérités de la foi, il met en lumière avec prédilection celles qui lui paraissent les plus vivifiantes. Dès lors, il n'est pas étonnant que le colloque nous donne un tableau consolant de la mort chrétienne, acceptée avec humilité et accomplie dans l'espérance. « Aussi brève qu'elle soit, la prière atteint le ciel, si elle procède de l'ardeur de l'âme. La pécheresse de l'Évangile, dit-on, a fait pénitence toute sa vie, mais le larron, au moment d'expirer, obtient du Christ le paradis, au prix de quelques paroles seulement »<sup>40</sup>.

\* \* \*

Le *De praeparatione ad mortem*, publié à Bâle vers la fin du mois de janvier 1534, est le plus considérable et le plus complet des écrits d'Erasme sur la mort<sup>41</sup>. On peut à bon droit

39. ASD, t. I-3, p. 691, l. 195-198. Le colloque cite d'autres assurances tout aussi surprenantes. Pio étant mort peu auparavant l'allusion d'Erasme manque de délicatesse. Sur Pio, voir le volume collectif *Società, politica e cultura a Carpi*, Padoue, 1981.

40. ASD, t. I-3, p. 728, l. 277, 301-303 ; p. 733, l. 487-495. La citation, l. 489-492.

41. *Liber cum primis pius de praeparatione ad mortem*, Bâle, Froben, 1534. ASD, t. V-1 (Ed. A. Van Heck), p. 321-392, Amsterdam, 1977. Je n'ai pas pu consulter l'édition française de P. Sage, *Erasme. De la préparation à la mort*, Montréal, 1976.

le considérer comme son testament spirituel<sup>42</sup>. Il rédige ce traité, dans la tradition des *artes moriendi*, lorsqu'il est déjà malade, à Fribourg, et la pensée de sa fin prochaine lui est présente<sup>43</sup>. Selon son habitude, Erasme fait alterner les considérations générales et les conseils pratiques.

La doctrine du livre est traditionnelle. Elle dépasse la peur viscérale de la mort, fait un pari sur l'invisible et redit avec l'Apôtre : « Mort, où est ta victoire ? » Puisque la mort délivre l'âme de la prison du corps, il faut — après avoir fait tout ce qui est possible pour en retarder l'échéance — l'accepter courageusement, sinon joyeusement. Déjà, dans *l'Enchiridion militis christiani*, Erasme avait suggéré les mêmes idées, les mêmes attitudes. Ici, l'éclairage est différent. La méditation du vieillard a plus de sérénité, une sérénité due sans doute à l'apaisement de l'âge et à l'approfondissement spirituel<sup>44</sup>.

Dès les premières lignes de sa préface à Thomas Boleyn, Erasme proclame hautement qu'une bonne mort est « le couronnement de la philosophie du Christ »<sup>45</sup>. « La mort est la porte du ciel, si du moins elle est précédée par une vie vertueuse. Nous devons répéter durant toute notre vie cette méditation de la mort et ranimer sans cesse l'étincelle de la foi pour qu'elle croisse et se renforce. Si la charité s'y mêle, cette méditation suscitera une espérance dont nous n'aurons pas à rougir. Ce sont là des dons de Dieu et nous ne les possédons pas par nos seules forces. Il nous faut les demander par des prières et par des supplications incessantes »<sup>46</sup>.

42. M. Bataillon, *Erasme et l'Espagne*, p. 598 s., Paris, 1937. A. Tenenti, *Il senso della morte e l'amore della vita nel Rinascimento*, p. 123 s., Turin, 1957. Th. N. Tentler, *Forgiveness and consolation in the religious thought of Erasmus*, dans les *Studies in the Renaissance*, t. 12, p. 110 s., New York, 1965.

43. *ASD*, t. V-1, p. 338, l. 9-10. Sur les *artes moriendi*, voir R. Chartier, *Les arts de mourir*, dans les *Annales*, t. 31, p. 51-75, Paris, 1976.

44. *ASD*, t. V-1, p. 342, l. 75-78. A. Tenenti, *La vie et la mort à travers l'art du XV<sup>e</sup> siècle*, p. 68-71, propose un intéressant parallèle entre le *De doctrina moriendi* (1521) de Josse Clichtove et le *De praeparatione*.

45. *ASD*, t. V-1, p. 337, l. 3.

46. *ASD*, t. V-1, p. 344, l. 110-114. Tout le développement qui suit est de la même qualité.

Parmi ces prières, Erasme cite les litanies des saints, mais il n'apprécie pas l'invocation : « Délivre-nous, Seigneur, de la mort subite et imprévue. » Il propose une formule plus conforme à sa pensée. « Délivre-nous, Seigneur, de la mauvaise vie »<sup>47</sup>.

Il s'inquiète des fausses assurances données aux malades : elles ne peuvent qu'engendrer illusions ridicules et cruelles déceptions. Il plaint ceux qui mettent leur confiance dans des coutumes suspectes, comme vouloir être enseveli dans l'habit monastique, obtenir des lettres d'indulgences ou faire un vœu téméraire<sup>48</sup>. Il condamne enfin la légèreté des propos adressés aux mourants par des amis influencés, sans doute, par les doctrines nouvelles. « Ceux qui disent : « Crois que tu seras sauvé et tu seras sauvé », ceux-là sont deux fois dans l'erreur »<sup>49</sup>.

Ce qu'il faut pour se préparer à mourir, c'est d'abord prier et se faire lire des passages de l'Écriture, puis pardonner à ses ennemis et accepter l'épreuve de la souffrance, enfin compter fermement sur l'aide de l'Église, Corps mystique du Christ<sup>50</sup>, et remettre son âme à Dieu dans l'espérance<sup>51</sup>. Bien sûr, il convient de commencer sa préparation à temps, avant l'obscurcissement des facultés intellectuelles. C'est lorsqu'on est encore suffisamment bien portant que l'on doit recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie<sup>52</sup>.

47. *ASD*, t. V-1, p. 388, l. 228-229.

48. *ASD*, t. V-1, p. 388, l. 266-284. Sur Erasme et les indulgences, il y a tout un dossier que j'analyserai dans une étude prochaine. Erasme se défie spécialement des indulgences applicables aux âmes du purgatoire, « comme s'il était possible d'en mesurer le temps avec une clepsydre ». Cf. Moria (1511) dans *ASD*, t. IV-3, p. 124, l. 971. En 1522, il écrit : « Je ne condamne pas les indulgences, bien qu'on leur ait accordé jusqu'ici plus qu'assez d'indulgence. » Cf. Allen, *Opus*, t. 5, p. 93, l. 75-76 (n° 1301).

49. « Qui dicunt « Crede te fore salvum et salvus eris » bis peccant. » Cf. *ASD*, t. V-1, p. 373, l. 814-815. Erasme ne désigne pas autrement les responsables de tels propos. La suite de son commentaire me semble imposer l'explication proposée ici.

50. *ASD*, t. V-1, p. 366-368, l. 630-685. Ailleurs, Erasme explique que le Nouveau Testament est plus consolant que l'Ancien : p. 388, l. 206-225. Sur le Corps mystique, voir J.-P. Massaut, Erasme, la Sorbonne et la nature de l'Église, dans *Colloquium Erasmianum*, p. 110-114, Mons, 1968.

51. *ASD*, t. V-1, p. 390-392, l. 239-240, 266-303.

52. *ASD*, t. V-1, p. 366, l. 646-657.

Sur le rôle et la place des derniers sacrements, le *De praeparatione ad mortem* développe une opinion chère à Erasme et orthodoxe quoique peu habituelle : « Je crois que beaucoup d'hommes seront sauvés, bien qu'ils n'aient pas été absous en confession, réconfortés par le viatique et munis de l'extrême-onction, enfin même s'ils n'ont pas reçu la sépulture ecclésiastique. D'autres, au contraire, ne seront pas sauvés par la réception solennelle des sacrements et l'inhumation au pied du maître-autel. [...] Seuls, en effet, sont indispensables la foi ardente et le ferme propos »<sup>53</sup>.

Persuadé que, si le prêtre absout, c'est Dieu qui pardonne, Erasme n'en conseille pas moins une confession brève et sincère aux malades en danger de mort<sup>54</sup>, mais il s'efforce, avant tout, de rendre la paix de l'âme à ceux qui possèdent déjà une foi ardente et un ferme propos. Dans cet esprit, il écarte la torture de la confession générale proposée ou imposée aux mourants<sup>55</sup>. « Certes, ajoute-t-il, il est d'un bon chrétien de souhaiter qu'aucun des sacrements ne lui fasse défaut, car ce sont de grandes consolations pour nos âmes et des adjouvants pour notre foi. Il est vraiment chrétien de satisfaire à la règle quand on le peut, mais il est plus chrétien encore de souhaiter la foi et la charité, sans lesquelles ces sacrements ne servent à rien. Il ne faut pas que le premier venu en juge par l'extérieur, à moins que l'on ne sache pertinemment que les cérémonies habituelles ont été omises par mépris ou par une négligence qui équivaldrait au mépris »<sup>56</sup>.

Malgré quelques développements trop longs et trop lents, le *De praeparatione* est un texte d'une grande densité religieuse, un des ouvrages les plus populaires et les plus répandus d'Erasme. De la méditation de la mort, il a fait, en dernière analyse, un thème de vie spirituelle à l'usage des chrétiens

53. *ASD*, t. V-1, p. 377, l. 922-926, 930. Voir aussi, p. 376, l. 912-916.

54. *ASD*, t. V-1, p. 376, l. 899-903.

55. *ASD*, t. V-1, p. 378, l. 935-940.

56. *ASD*, t. V-1, p. 376-377, l. 917-922.

pieux. Il leur a rappelé avec force que la mort du Christ est la mort exemplaire par excellence et que la croix, sur laquelle l'agonisant est attaché par les trois clous des vertus théologiques, est le signe de la vie éternelle<sup>57</sup>.

\* \* \*

Après le *De praeparatione ad mortem*, Erasme n'écrira plus sur la mort. Il a dit ce qu'il avait à dire. Il lui reste à vivre ses convictions dans une dernière expérience qu'il sait prochaine, celle de sa propre mort.

Il se sent très loin de sa jeunesse ardente et de ses succès littéraires. Chaque jour, la tâche lui paraît plus lourde et ses forces diminuent chaque jour. Toute son ambition désormais est de terminer dignement son œuvre et sa vie. Souvent malade, toujours fatigué, il ne peut plus monter à cheval et il doit même couper son vin<sup>58</sup> ! Il souffre de sa fragilité, de sa dépendance et des humiliations de l'âge. De plus en plus il est seul ; il lutte contre le désenchantement et il ne peut se déprendre complètement de son passé prestigieux. Il se résigne mal à ne plus être le grand Erasme, l'arbitre des beaux esprits et le théologien des rois.

Dans le silence de la vieillesse, Erasme revit les jours évanouis. Il tourne les pages de ses livres et de sa vie. Sans bruit de parole, il entend une fois encore *L'Eloge de la Folie*, comme si c'était l'œuvre d'un étranger, qui lui rappelle que tout est vanité. Où sont les amis d'antan ? Beaucoup ne sont plus de ce monde. Que d'ombres l'entourent ! Celles des martyrs comme Thomas More et John Fisher ou des morts au

57. ASD, t. V-1, p. 380, l. 17-20 ; p. 392, l. 297-303. — En 1551, Louis Berdisciple d'Erasme, publie un traité de la bonne mort inspirée du *De praeparatione* ; cf. P. G. Bietenholz, Ludwig Baer, Erasmus and the Ars moriendi, dans la *Revue de littérature comparée*, t. 52, p. 155-170, Paris, 1978.

58. Allen, *Opus*, t. 5, p. 405, l. 23-24 (n° 1422) ; t. 8, p. 224, l. 67-71 (n° 2192). Bien que la santé d'Erasme ait toujours été médiocre, il résiste aux assauts de la maladie. Une lettre de 1530 est révélatrice à cet égard : Allen, *Opus*, t. 8, p. 364-365, l. 21-34, 41-46 (n° 2275). Après cette date, sa santé se détériore progressivement. Par exemple, il écrit, en 1532 : « Accrescit labor et decrescunt vires. » Cf. Allen, *Opus*, t. 10, p. 70, l. 9-10 (n° 2700) à Charles Utenhove.

combat comme Alexandre Stuart et Zwingli. Certains parmi les compagnons de sa jeunesse sont devenus évêques ou cardinaux tandis que d'autres ont choisi de passer à la Réforme. Les amis fidèles sont hélas trop peu nombreux et Erasme relit leurs lettres avec mélancolie<sup>59</sup>.

L'idée fixe — cette tentation de la déraison — menace un équilibre toujours précaire. Erasme fait comparaître devant le tribunal de son esprit ceux qui se sont opposés à ses projets, et il les condamne tous, une fois de plus. Il est devenu un vieillard déçu qui se plaint et s'irrite, mais aussi qui se raisonne loyalement et finit par accepter, dans la foi pure, l'aridité de l'esprit, les intermittences de la mémoire, les servitudes de la vieillesse, enfin l'abandon et la mort. Sa vitalité demeure plus forte que l'épreuve et son courage étonne les rares témoins de ses dernières années.

Il ne vit plus que pour la pensée et par la pensée, ou plutôt la pensée seule anime son corps usé. Son activité intellectuelle se ralentit à peine. Quelle intelligence alerte que la sienne ! Il écrit à ses amis, il écrit au monde, il écrit à Dieu. Ses *Precautiones aliquot novae* datent de cette époque, ainsi que le *De puritate tabernaculi* et l'*Ecclesiastes*. Enfin, il consacre ses dernières forces à éditer le grand Origène.

Dans sa prière, Erasme demande le bon usage de la maladie et la faveur d'une mort chrétienne. « Seigneur Jésus, unique salut des vivants, vie éternelle des mourants, je me sou mets et me livre tout entier à ta volonté sainte, soit qu'il te plaise de conserver ma pauvre âme unie à mon corps misérable pour te servir encore, soit que tu veuilles me retirer enfin de ce monde. [...] Que ta grâce surabonde à mesure que la maladie s'aggrave. Que ma foi et mon espérance ne vacillent point, que la charité ne s'étirole pas en moi. Que ma faiblesse ne soit pas augmentée par la crainte de la mort. Lorsque mes yeux se fermeront, que mon esprit ne s'écarte point de toi. Quand je ne pourrai plus parler, que mon cœur crie encore

59. Allen, *Opus*, t. 1, p. 70, l. 508-512 (n° IV).



vers toi. Entre tes mains, je remets mon esprit, Seigneur. A toi, honneur et gloire pour l'éternité »<sup>60</sup> !

Erasme n'a pas eu la mort rapide qu'il se souhaitait. Ses dernières années sont les plus pénibles et sa correspondance nous permet de suivre, mois par mois, sinon jour par jour, la dégradation de sa santé.

Le 19 février 1534, il décrit les maux dont il souffre et il pressent l'approche de la mort<sup>61</sup>. Le jour de Pâques, il dit la messe dans sa chambre<sup>62</sup>. La fête de Noël se passe dans des conditions aussi mauvaises et Erasme gardera la chambre durant tout le mois de janvier 1535. Il écrit alors : « Il n'y a pas d'espoir que mon pauvre corps, brisé par les travaux et la vieillesse, puisse résister longtemps à de tels tourments »<sup>63</sup>. Le pessimisme et la résignation se partagent son âme, comme la gravelle et la dysenterie accablent son corps<sup>64</sup>. Lorsque Erasme revient définitivement à Bâle, à la fin du mois de mai 1535, c'est pour une année seulement, une année dure et douloureuse<sup>65</sup>. Il dort mal, mais il s'obstine à travailler afin d'achever son œuvre<sup>66</sup>.

Le dernier hiver sera le plus cruel et le plus long. La goutte lui rend les mouvements difficiles ; les visites l'épuisent ; il ne quitte plus le lit, s'alimente malaisément et n'écrit qu'avec peine<sup>67</sup>. Le 12 février, il signe son testament, un tes-

60. *LB*, t. 5, col. 1203 B-D (*Precautiones*).

61. Allen, *Opus*, t. 10, p. 359, l. 92-97 (n° 2906), à Jean Choler.

62. Allen, *Opus*, t. 10, p. 375, l. 9-11 (n° 2922), à Nicolas Olah, Fribourg, 22 avril 1534.

63. Allen, *Opus*, t. 11, p. 78, l. 11-31 (n° 3000), à Pierre Tomicki, Fribourg, 28 février 1535. Nous traduisons le mot *corpuseulum* par « mon pauvre corps » ; cf. M. Cytowska, Erasme et son petit corps, dans *Eos*, t. 62, p. 135, Wroclaw, 1974.

64. Allen, *Opus*, t. 11, p. 130, l. 9-12 (n° 3016), à Jules Pflug, Fribourg, 7 mai 1535 ; p. 133, l. 11-12 (n° 3019), à Damien de Goes, Fribourg, 21 mai 1535. Sur les maladies d'Erasme, voir H. Brabant, *Erasme, humaniste dolent*, Bruxelles, 1971.

65. Allen, *Opus*, t. 11, p. 142, n. 18.

66. Allen, *Opus*, t. 11, p. 184, l. 519-520 (n° 3032), à Jean Choler, Bâle, vers le mois d'août 1535 ; p. 260, l. 1-9 (n° 3077), à Damien de Goes, Bâle, vers le 15 décembre 1535.

67. Allen, *Opus*, t. 11, p. 281, l. 1 ; p. 282, l. 22-34 (n° 3095), à Gilbert Cousin, Bâle, 12 février 1536 ; p. 300, l. 3-9 (n° 3108), à John Longlond, Bâle, 16 mars ; p. 301, l. 9-11 (n° 3109), à Léonard de Gruyères, Bâle, 16 mars.

tament généreux qui n'oublie pas les étudiants pauvres<sup>68</sup>.

Entre le 16 mars et le 17 mai, aucune lettre d'Erasme ne nous est connue. Vraisemblablement, il a célébré la messe de Pâques, le 16 avril, dans sa chambre, mais rien ne nous renseigne à ce propos. Tout ce que nous savons, c'est que le malade semble avoir bénéficié de quelque répit en mai. Bien qu'il souffre beaucoup, il rêve d'un séjour à Besançon et il réclame la présence de son *famulus* Gilbert Cousin<sup>69</sup>. L'accalmie est de courte durée et, en juin, Erasme doit de nouveau garder le lit et suspendre ses travaux ; et cependant, dit-il, « sans ces travaux, la vie me serait insupportable »<sup>70</sup>.

La dernière lettre conservée d'Erasme est adressée, le 28 juin, à son ami Conrad Goclenius, professeur au Collège des Trois Langues. « Ah, lui écrit-il, si le Brabant n'était pas si loin »<sup>71</sup> !

Erasme a encore quinze jours à vivre. Nous les connaissons mal ces jours tristes et sombres. Il souffre dans son âme comme dans son corps de se savoir diminué, de se sentir perdu. A certains moments, il ne peut même plus lire<sup>72</sup>, mais il ne cesse de penser à ses livres et particulièrement à son cher Origène dont il ne pourra terminer l'édition<sup>73</sup>. Il se prépare à mourir, puisqu'il ne lui est plus possible de tenir la plume. Personne ne craindra Erasme désormais et son immense

68. Allen, *Opus*, t. 11, p. 362. Sur les trois testaments d'Erasme (1527, 1533, 1536), voir G. Lawarrée, *Erasme et l'argent*, p. 366-376, mémoire inédit, Liège, 1973.

69. Allen, *Opus*, t. 11, p. 325, l. 4-6 (n° 3122), à François Bonvalot, Bâle, 17 mai 1536. Sur Cousin, voir F. Bierlaire, *La Familia d'Erasme*, p. 99, Paris, 1968. Cousin ne sera pas auprès d'Erasme lors de sa mort.

70. Allen, *Opus*, t. 11, p. 332, l. 1-7 (n° 3126), à Tiedemann Giese, Bâle, 6 juin 1536.

71. Allen, *Opus*, t. 11, p. 337, l. 28-29 (n° 3130). Sur Goclenius, voir H. de Vocht, *History of the foundation and the rise of the Collegium Trilingue Lovaniense*, t. 1, p. 111, Louvain, 1951.

72. Allen, *Opus*, t. 11, p. 337, l. 7-8 (n° 3130), Erasme à Goclenius, Bâle, 28 juin 1536 ; p. 345, l. 11-16 (n° 3136), Gravius à Schets, Cologne, 1<sup>er</sup> août 1536 ; p. 353, l. 87-105 (n° 3141), Boniface Amerbach à Jean Paungartner, Bâle, 1<sup>er</sup> février 1537.

73. Allen, *Opus*, t. 11, p. 343, l. 18-21 (n° 3134), Henri Stromer (?) à Jean Cochlaeus, Bâle, vers juillet 1536. Il est possible que Sinkeler soit l'auteur de cette lettre : N. Van der Blom, *Die letzten Worte des Erasmus*, dans *Basler Zeitschrift*, t. 65, p. 195-214, Bâle, 1965.

production intellectuelle est définitivement interrompue. Il ne s'agit plus de la mort abstraite et lointaine dont il a si bien parlé : voici venir la mort réelle et proche, de plus en plus proche.

Les amis font leurs adieux au malade, Conrad Pellican<sup>74</sup> d'abord, puis Jérôme Froben, Boniface Amerbach et Nicolas Episcopius. Ces trois derniers, qui sont des amis intimes, se présentent ensemble au chevet du mourant qui, redevenu lui-même pour quelques instants, les compare aux amis du pauvre Job<sup>75</sup>.

Erasme se montre apaisé et patient<sup>76</sup>. Le temps n'est plus aux grands desseins ni aux luttes mesquines, encore moins à la rancune ou à la vengeance. Se préparer à la mort, c'est aussi accepter le vide des jours et l'insomnie des nuits, c'est se détacher de soi-même tous les jours un peu plus, s'arracher de soi-même un peu plus toutes les nuits. Tandis que son isolement relatif le préserve de l'humiliation de voir son agonie transformée en spectacle, il se reconnaît pécheur et se proclame fidèle. Il s'abandonne à la prière qui dissipe ses fantasmes et assure son espérance. « Quand je serai parvenu à l'ombre de la mort, je ne craindrai pas, car tu es avec moi »<sup>77</sup>.

Sur les circonstances de la mort d'Erasme, la nuit du 11 au 12 juillet 1536, nous possédons de nombreux témoignages<sup>78</sup> et quelques études critiques<sup>79</sup>.

74. H. Meylan, Erasme et Pellican, dans *Colloquium Erasmanum*, p. 253, Mons, 1968.

75. Allen, *Opus*, t. 1, p. 54, l. 41-46 (n° III), Beatus Rhenanus à Hermann de Wied, Sélestat, 15 août 1536.

76. Allen, *Opus*, t. 11, p. 353, l. 89-92 (n° 3141), Boniface Amerbach à Jean Paungartner, Bâle, 1<sup>er</sup> février 1537.

77. *LB*, t. 5, col. 1207 C. « Si ambulavero in medio umbrae mortis, non timebo mihi, quoniam tu mecum es. »

78. Ces lettres, de valeur inégale, ont été bizarrement dispersées dans l'édition d'Allen, *Opus*, t. 1, p. 52 (n° III), p. 56 (n° IV) ; t. 11, p. 341 (n° 3134), p. 344 (n° 3135), p. 345 (n° 3136), p. 348 (n° 3139), p. 351 (n° 3140 et 3141). Il convient d'y ajouter une lettre de Louis Ber à Boniface Amerbach, dans A. Hartmann, *Die Amerbachkorrespondenz*, t. 4, p. 418, Bâle, 1953.

79. R. G. Villoslada, La muerte de Erasmo, dans les *Miscellanea Giovanni Mercati*, t. 4, p. 381-406, Rome, 1946. V. de Caprariis, Qualche precisione sulla

Qu'il soit mort en chrétien fidèle et contrit ne fait aucun doute pour ses amis. Dans ses dernières paroles, en latin et en néerlandais, il implore la miséricorde du Christ : *O Iesu, misericordia ! Domine, libera me ! Domine, fac finem ! Domine, miserere mei ! Liever Got*<sup>80</sup> ! Il n'est pas sûr qu'il se soit adressé alors à la Vierge Marie<sup>81</sup>, encore qu'il ait eu pour elle une discrète mais authentique dévotion<sup>82</sup>.

Certains ennemis d'Erasme, catholiques ou protestants, affirment qu'il est mort comme un chrétien dissident. Luther, lui, va plus loin dans ses *Propos de table*. « Il n'a demandé ni la présence d'un prêtre ni les sacrements. » « Il a vécu et il est mort comme un autre Epicure, sans prêtre et sans consolation »<sup>83</sup>.

Erasme, il est vrai, a terminé sa vie dans une ville protestante. Il voulait — à une époque où la correction des épreuves se faisait généralement à l'imprimerie même — habiter à Bâle, non loin de la maison Froben, pour y surveiller l'impression de son ouvrage monumental, l'*Ecclesiastes*, qui sort de presse en août 1535.

Il aurait aimé mourir dans une ville catholique, mais il n'est plus en état de supporter un nouveau déménagement et un voyage fatigant<sup>84</sup>. D'ailleurs, il bénéficie, à Bâle, d'une liberté

morte di Erasmo, dans la *Rivista storica italiana*, t. 63, p. 100-108, Naples, 1951. C. Reedijk, Das Lebensende des Erasmus, dans *Basler Zeitschrift*, t. 57, p. 23-66, Bâle, 1958. N. Van der Blom, Die letzten Worte des Erasmus, dans *Basler Zeitschrift*, t. 65, p. 195-214, Bâle, 1965 ; Erasmus laatste woorden, dans *Rotterdamse Jaarboek*, 7<sup>e</sup> série, t. 4, p. 164-176, Rotterdam, 1966.

80. Ceci d'après le témoignage de Beatus Rhenanus écrivant à Hermann de Wied, dans Allen, *Opus*, t. 1, p. 53, l. 33-35 (n° III). — Stromer (ou Sinkeler) cite des invocations semblables. « O Iesu, filii Dei, miserere mei ! Misericordias Domini et iudicium cantabo. » Cf. Allen, *Opus*, t. 11, p. 343, l. 23-24 (n° 3134). Beatus Rhenanus ajoute qu'Erasme a gardé toute sa connaissance jusqu'à la fin. Allen, *Opus*, t. 1, p. 54, l. 36-37 (n° III).

81. C'est d'après des documents tardifs que certains affirment qu'Erasme a aussi prié Marie au moment de mourir. Cf. Reedijk, *op. cit.*, p. 27.

82. L.-E. Halkin, La mariologie d'Erasme, dans *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 68, p. 32-55, Gütersloh, 1977.

83. Sur tout ceci, voir Reedijk, *op. cit.*, p. 25-26 ; M. Luther, *Tischreden*, t. 4, p. 37, Weimar, 1916. Au début de 1519 déjà, on avait annoncé la mort d'Erasme, avec les mêmes traits péjoratifs : Allen, *Opus*, t. 3, p. 552, l. 25-29 (n° 950).

84. Allen, *op. cit.*, t. 11, p. 326, l. 13-14 (n° 3122), Erasme à François Bonvalot, 17 mai 1536 ; p. 337, l. 26-28 (n° 3130), Erasme à Goclenius, 28 juin 1536 : « Ob dogmatum dissensionem, malim alibi finire vitam. »

de conscience qui convient à son tempérament œcuménique. Il y fait imprimer sans obstacle ses écrits les plus catholiques et même les plus antiluthériens<sup>85</sup>. La messe, il peut la dire dans sa chambre, s'il en a la force. « Ma chambre est mon oratoire »<sup>86</sup>. « Crois-moi, écrit-il encore à un ami, les sectes ne me menacent en rien. Personne ne nous adresse des paroles désagréables. Je ne voudrais pas, bien sûr, avoir chez moi quelqu'un qui serait empoisonné par les nouvelles doctrines »<sup>87</sup>.

La situation d'Erasme est certes originale, mais délicate sinon difficile : un ecclésiastique isolé au milieu des dissidents ! On le voit bien lorsqu'il meurt sans l'assistance d'un prêtre pour le confesser, lui donner le viatique et lui administrer l'extrême-onction.

On ne peut dire — comme Luther parmi d'autres — qu'Erasme a voulu cette situation. Il l'a acceptée cependant, avec une sérénité qui étonne encore aujourd'hui ceux qui ignorent ou méconnaissent sa problématique en ce domaine.

Pour Erasme, en effet, si les sacrements sont infiniment respectables<sup>88</sup>, ils ne sont pas tous et toujours indispensables. Le baptême, évidemment, demeure l'initiation primordiale à la vie du chrétien que nourrira l'eucharistie. La pénitence réconcilie avec Dieu l'âme pécheresse : elle est absolument nécessaire au moins *in voto*, si le fidèle s'est rendu coupable d'un péché mortel. L'extrême-onction enfin est un précieux adjuvant dont l'administration aux malades n'est cependant pas plus obligatoire que celle du viatique<sup>89</sup>.

85. Je ne citerai que le dernier écrit contre Luther : *Purgatio adversus epistolam non sobriam Martini Lutheri*, Bâle, Froben, 1534.

86. « Cubiculum nobis pro templo est. » Cf. Allen, *Opus*, t. 8, p. 116, l. 23 (n° 2316), Erasme à Ber, Bâle, 20 mars 1529. Ce témoignage est ancien, mais la situation décrite est encore la même en 1536.

87. Allen, *Opus*, t. 11, p. 326, l. 11-13 (n° 3122), Erasme à Bonvalot, Bâle, 17 mai 1536 : « Hic, mihi crede, a sectis nihil est periculi. Nemo nobis verbo molestus est, nec vellem habere domi qui novis dogmatibus esset infectus. »

88. Voir plus haut, p. 275, n. 23 ; p. 277, n. 38.

89. J. B. Payne, *Erasmus. His theology of the sacraments, passim*, Richmond, 1970. Pour les trois derniers sacrements, voir cet ouvrage, p. 104, pour l'ordre ; p. 109, pour le mariage ; p. 178, pour la confirmation. On pourrait objecter que, dans son poème *Christiani hominis institutum*, Erasme évoque la maladie et la mort du chrétien, avec la réception des trois derniers sacrements. Erasme

Erasme n'est nullement hostile à la confession faite au prêtre, comme le *De praeparatione ad mortem* le démontre clairement<sup>90</sup>. Il récuse, par ailleurs, la superstition populaire qui attribue aux sacrements une vertu quasi magique, portant atteinte à la dignité de l'homme et à la liberté du chrétien. Il n'en apprécie que davantage les grâces liées à la réception du sacrement et il écrit à Louis Ber en 1529. « Je n'ai jamais osé, je n'oserais jamais m'approcher de la table du Christ, ou quitter cette vie, sans avoir confessé à un prêtre ce qui pèse sur ma conscience »<sup>91</sup>. Nous connaissons un de ses confesseurs occasionnels, Jean de Brisgau, auquel il réserve un cadeau dans son testament<sup>92</sup>.

La confession, Erasme la souhaite brève et sincère<sup>93</sup>, et surtout sans cérémonie ! Une fois faite, et bien faite, il est superflu de la répéter et il convient de lutter contre le scrupule et contre l'angoisse. Il insiste : « Que notre préoccupation essentielle soit de détester les fautes confessées et de retrouver les dispositions où nous étions avant d'y tomber. Ce qui est tout a fait primordial, c'est d'organiser notre vie de façon à ne jamais commettre un péché mortel. Celui qui est capable d'agir de la sorte est exempt du fardeau de la confession »<sup>94</sup>.

écrit ce poème en 1514. Il y expose la règle générale qu'il n'a jamais désavouée, mais il n'imagine pas alors les conditions exceptionnelles de sa propre mort. Cf. C. Reedijk, *Poems*, p. 312-313. Voir aussi, sur l'extrême-onction, ASD, t. V-1, p. 284, l. 313-315 (*Explanatio Symboli*).

90. Voir plus haut, p. 281. Voir aussi ASD, t. I-3, p. 178, l. 1740-1741 (*Pietas puerilis*) ; Exomologesis dans LB, t. 5, col. 152 F - 153 C ; De amabili Ecclesiae concordia, dans LB, t. 5, col. 502 A. Cf. J.-P. Massaut, La position œcuménique d'Erasme sur la pénitence, dans *Réforme et Humanisme. Actes du Quatrième Colloque*, p. 244 et 266, Montpellier, 1977.

91. Allen, *Opus*, t. 8, p. 121, l. 216-218 (n° 2736). Ajoutons qu'Erasme lui-même a confessé. Cf. LB, t. 7, f° \*\* 3 v° (*Paraphrasis in evangelium Matthaei*, 1522).

92. Jean de Brisgau écrira le 27 juillet 1536 : « Fui illi dum viveret aliquoties a confessionibus ; in quo non nisi Christo dignam vitam deprachendebam. » Cf. Allen, *Opus*, t. 8, p. 145, introduction. Cité par Villoslada, *op. cit.*, p. 404. Pour le testament, voir Allen, *Opus*, t. 11, p. 364, l. 21.

93. *Pietas puerilis* (1522), dans ASD, t. I-3, p. 178, l. 1740-1741. *De praeparatione* (1534), dans ASD, t. V-1, p. 376, l. 900.

94. *De amabili Ecclesiae concordia* (1533), dans LB, t. 5, col. 502 B-C. Traduction de R. Galibois dans le recueil de J.-M. de Bujanda, *Erasme. Liberté et unité dans l'Eglise*, p. 201, Québec, 1971.

\* \* \*

Tous ces textes sont éloquents, clairs et sans équivoque. Ils projettent une vive lumière sur la pensée d'Erasme et sur son comportement. Dès 1523, dans l'*Epistola de morte*, il justifiait sa position personnelle : celui qui vit chrétiennement ne doit pas craindre une mauvaise mort ; pourvu qu'il n'ait pas de fautes graves à se reprocher, il est déchargé de l'obligation de la confession<sup>95</sup>.

Il serait impossible de ne pas remarquer que les propos d'Erasme sur la mort ont dessiné son attitude personnelle. Nous ne pouvons d'ailleurs nous en étonner, car Erasme a réalisé l'unité de son œuvre et de sa vie. Il est de ces théologiens qui, comme il le dit lui-même, se doivent de prouver leur doctrine par leur comportement<sup>96</sup>. Ses écrits préfigurent sa mort, une mort préparée de longue date et avec soin.

En demeurant fidèle jusqu'au bout à la ligne qu'il s'est tracée, Erasme n'étonne aucun de ceux qui connaissent à la fois sa fidélité à l'essentiel et son horreur des cérémonies. Les aspects insolites de sa mort ne scandalisent que les chrétiens qui soupçonnent du laxisme dans tout anticonformisme. La fin peu conventionnelle d'Erasme ne fait pas de lui un « chrétien sans Eglise »<sup>97</sup>. En dépit des apparences, il est demeuré fidèle à l'Eglise de son baptême et de son sacerdoce, dévoué à cette *Ecclesia semper reformanda* dont il a rappelé, une fois encore, la vocation exigeante dans son *De puritate tabernaculi*

95. Voir plus haut, p. 274.

96. *Methodus* (Ed. Holborn), p. 161, l. 19-20.

97. L'expression est de L. Kolakowski, *Chrétiens sans Eglise* (traduction du polonais par A. Posner), p. 138 s., Paris, 1969. Auparavant, A. Renaudet (*Erasme et l'Italie*, p. 201 s., Paris, 1954) avait parlé d'une « Troisième Eglise ». On trouvera des vues mieux fondées sur l'ecclésiologie d'Erasme dans R. Padberg, *Erasmus als Katechet*, p. 98 s., 104 s., Fribourg-en-Brigau, 1956. H. de Lubac, *Exégèse médiévale*, t. 4, p. 469 s., Paris, 1964 ; C. Augustijn, The ecclesiology of Erasmus, dans *Scrinium Erasmianum*, t. 2, p. 135-155, Leyde, 1969 ; E.-W. Kohls, *Die Theologie des Erasmus*, p. 158 s., Bâle, 1966 ; J.-P. Massaut, L'ecclésiologie d'Erasme entre la Réforme catholique et la Réforme protestante, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, t. 78, p. 2 s., Paris, 1979.

sive *Ecclesiae Christianae*<sup>98</sup>. Dans sa mort comme dans sa vie, il s'est soumis aux obligations d'un christianisme critique, adulte et responsable, libéré de la peur, dégagé des recettes spirituelles, toujours en recherche.

Pour Erasme — nous l'avons entendu de sa bouche — la *meditatio mortis* n'a rien de morbide ni de macabre, même durant sa jeunesse un peu triste. Cette conception de la mort associe la sagesse païenne et l'espérance chrétienne. Socrate est son modèle<sup>99</sup>, les stoïciens ses maîtres<sup>100</sup>, il est vrai, mais il n'oublie jamais que, devant la mort, une vie donnée à Dieu est la plus sûre des sécurités. La philosophie des stoïciens lui a enseigné qu'il convient de mourir avec dignité ; la philosophie du Christ l'a convaincu qu'il faut mourir dans l'espérance<sup>101</sup>.

LÉON-E. HALKIN.

98. Il n'est pas sans signification que cet ouvrage, le dernier publié par Erasme lui-même quelques mois avant sa mort, soit intitulé *De puritate tabernaculi sive Ecclesiae Christianae*, Bâle, 1536.

99. ASD, t. I-3, p. 253-254, l. 679-710 (*Convivium religiosum*).

100. Cette influence s'exerce particulièrement à travers le *De senectute* de Cicéron. La devise païenne d'Erasme (« Concedo nulli ») s'applique à la mort qui ne le cède à personne. Cf. Allen, *Opus*, t. 7, p. 430-432 (n° 2018), Erasme à Alphonse Valdès, Bâle, 1<sup>er</sup> août 1528.

101. Le poète Jean Visagier († 1542) a composé une épitaphe d'Erasme, rappelant que l'humaniste a voulu enseigner un art de mourir. « Dum parat ad mortem nobis pia dogmata Erasmus, vult se immortalem, quod facit, efficere. » Cf. A. Blanchard, et J. Chomarat, *Spicilegium Moreanum*, dans *Moreana*, t. 19, p. 80, Angers, 1982.